

En toute occasion, ne manquez pas de reprendre de leur obstination les mécontents qui oseraient aller se plaindre à vous ; et dites-leur bien que quand ils réussiraient dans leur opposition déraisonnable auprès des commissaires civils, ils n'en seraient pas plus avancés et qu'ils n'en continueraient pas moins d'être, comme ci-devant, de St-Basile, pour les fins spirituelles.

Je suis, Monsieur le curé,

Votre serviteur dévoué

† C.-F. Evêque de Troa.

M. L. LAHAYE, curé du Cap-Santé.



M. LAHAYE, dixième curé du Cap-Santé.

Le programme tracé par l'autorité ecclésiastique s'imposait. M. Lahaye le comprenait et n'a jamais songé à le méconnaître. Mais son tempérament lui en rendait peut-être l'exécution plus pénible qu'à d'autres. Il aurait désiré suivre à la lettre les instructions de son évêque et ne contrister personne — ce qui était difficile. — Il n'est donc pas étonnant qu'il se soit laissé fléchir un peu trop souvent. C'est ce que démontre la lettre suivante :

Archevêché de Québec, 1 décembre 1858.

Mon cher curé,

Il y a encore des gens du Petit Bois de l'Ail qui s'obstinent à se confesser à vous. Votre bon cœur vous empêche de les